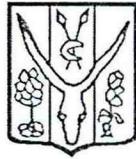


REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
REGION DU NORD
.....
DEPARTEMENT DE LA BENOU
.....
COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA
.....
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
NORTH REGION
.....
BENOU DIVISION
.....
GAROUA URBAN COUNCIL
.....
GENERAL SECRETARIAT

ADDITIF N° 01/AD/CU/GA/2025

PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/DAONO/CUG/CIPM/DEPP/BEC/2025 DU
18 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU BATIMENT SIEGE DE
LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA AVEC POSE DES CARREAUX AU SOL

Au niveau de l'Avis d'Appel d'Offre et du RPAO

Au point 12. Remise des offres

c) Au lieu de :

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **18 Avril 2025** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

d) Lire plutôt :

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **Mercredi 23 Avril 2025** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Au point 14. Ouverture des plis

c) Au lieu de :

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **18 avril 2025** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine dans la salle des réunions de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprise.

d) Lire plutôt :

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **Mercredi 23 Avril 2025** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine dans la salle des réunions de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprise.

Garoua le **15 AVR 2025**
Le Maire de la Ville

Amplifications :

- ✓ DR MINMAP/Nord ;
- ✓ ARMP/Nord ;
- ✓ Président CIPM ;
- ✓ Soumissionnaires ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

